

# La gestion de l'inventaire et du patrimoine dans le cadre de la M57

## Objectif de formation

- appréhender les obligations liées à la tenue de l'inventaire
- maîtriser les conséquences financières de la gestion des immobilisations
- suivre et valoriser le patrimoine

## Durée libre

2 jours en présentiel

## Contenu

- les enjeux de la gestion du patrimoine d'une collectivité locale
- les principes et prérequis nécessaires à la fiabilisation de l'inventaire
- les opérations comptables relatives à la vie des immobilisations : acquisitions, cessions, affectation, mise à disposition, location
- les opérations comptables spécifiques: amortissements, subventions, provisions
- la mise à niveau et le suivi de l'actif en M57 : régularisation des immobilisations

## Prérequis

Pratique de la gestion financière et comptable

## Public

Agents et agentes chargées de mettre en place ou de suivre des procédures de suivi du patrimoine

## Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et exemples pratiques